



Jacqueline Loewen, ICD.D

Directrice, Relations avec les clients fortunés

LE PRINCIPAL OBSTACLE

Est-il essentiel de laisser l'entreprise familiale en héritage? Tom Deans, ancien propriétaire d'entreprise et auteur du livre *Every Family's Business*, estime qu'il ne s'agit pas toujours d'une bonne idée. Cela risque de cantonner les générations futures dans des rôles figés, en fonction d'intérêts du passé. Tom Deans observe ceci : « De nombreux entrepreneurs commettent l'erreur d'inculquer à leurs enfants un sentiment de fierté à l'égard de l'entreprise familiale, faisant valoir que le respect des traditions passe avant la réalisation des rêves individuels – et que le but de la vie n'est assurément pas de développer son propre potentiel. Que serait-il arrivé si Henry Ford avait suivi les traces de son père et était devenu agriculteur, ou si Steve Jobs était, comme son père, devenu restaurateur? » [traduction libre]

Tom Deans fait ressortir un obstacle auquel se heurtent de nombreux propriétaires d'entreprises familiales qui songent à se retirer : envisager l'après. Ils ont fréquemment du mal à dissocier leur identité de l'entreprise, ce qui freine la vente malgré ses avantages pour la famille.

Pour surmonter cet obstacle, Tom Deans suggère de substituer à la question « Et maintenant, que vais-je faire? » l'interrogation suivante : « Qui serai-je? » Une approche personnelle aide à définir une vision pour l'héritage familial.

L'ARGENT CRÉE DE NOUVEAUX DÉFIS

Un grand nombre d'entreprises familiales réinvestissent leurs bénéfices, reportant ainsi une part importante de leur rémunération sur de longues années. À la vente de leur entreprise, les propriétaires oublient de réfléchir à leurs objectifs à long terme et aux aspects successoraux, tels que la gouvernance, parce que la période de contrôle diligent est précipitée. L'afflux de liquidités créera un enrichissement soudain, ce qui peut représenter une situation nouvelle pour la famille et nécessite une gestion prudente du patrimoine. « Faire de l'argent et protéger son patrimoine sont deux choses très différentes », observe Tom Deans, qui souligne l'importance de comprendre que la gestion de patrimoine fait appel à des compétences diamétralement opposées à celles que requiert la création

Les personnes qui prennent consciemment la décision de constituer un héritage familial et qui mettent en place un mécanisme de gouvernance pour gérer leur patrimoine se simplifieront la vie.

d'une entreprise. « Les entrepreneurs sont doués pour résoudre des problèmes et peuvent percevoir la passation de pouvoirs comme un autre problème à régler. Or, la gestion d'un nouveau patrimoine est nécessite une aversion pour le risque et une renonciation du contrôle. » [traduction libre]

QUE FAIRE EN PREMIER LIEU?

Il est fréquent de reporter la prise de décisions, car la première étape peut être la plus complexe. Maintenir le statu quo peut sembler plus sûr que de risquer des désaccords familiaux. Pour amorcer la conversation, il peut être utile de se familiariser avec les récits d'autres entreprises familiales et de partager des études de cas avec les membres de la famille. De plus, solliciter des conseils auprès d'entrepreneurs expérimentés peut éclairer la voie à suivre. Une autre approche bénéfique consiste à rencontrer d'anciens propriétaires d'entreprises familiales qui ont déjà fait le saut. La transition du statut d'entrepreneur à celui de gestionnaire du patrimoine familial nécessite la collaboration et la préparation des héritiers. La structuration et la gestion des actifs liquides peuvent représenter des défis, exigeant des réponses à une question fondamentale : quelle signification le patrimoine revêt-il pour la famille ?

INVESTIR DANS L'EXPERTISE


Tom Deans conseille aux entrepreneurs en transition de s'entourer de professionnels de la finance.

« Les entrepreneurs peuvent recourir aux services de conseillers financiers qui les aideront à opérer leur transition vers la gestion de patrimoine. La dynamique familiale est complexe et chargée d'émotions. Le recours à des spécialistes de la finance n'est pas un signe de faiblesse, mais une manifestation de force et de sagesse. »

COMPRENDRE LA TOLÉRANCE AU RISQUE

Le niveau de tolérance au risque de chacun des membres de la famille est évident sur une pente de ski ou au volant d'une voiture, mais n'est pas aussi perceptible dans la planification de l'héritage familial. La création d'un cadre de référence familial pour la gestion des risques favorisera une compréhension mutuelle des objectifs de la famille et réduira le stress.

PLANIFIER LA PLANIFICATION

Le passage de la direction d'une entreprise familiale à la gestion du patrimoine familial est bien balisé. De l'extérieur, la situation peut sembler enviable, mais les entreprises familiales qui sont passées par là connaissent les embûches. Une chose est sûre : les personnes qui prennent consciemment la décision de constituer un héritage familial et qui mettent en place un mécanisme de gouvernance pour gérer leur patrimoine se simplifieront la vie. « Prendre le temps de planifier l'héritage familial revient à convertir de l'argent neuf en vieil argent », conclut Tom Deans. 

Date de publication : 30 janvier 2024

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ

Cette communication ne tient pas compte des objectifs, des contraintes et des besoins financiers uniques des investisseurs. Elle sert à des fins d'information seulement et ne doit pas être considérée comme des conseils en matière de placement, des conseils légaux, comptables ou fiscaux, une recommandation ou de la sollicitation, et ne sert pas à des fins de recrutement et/ou de marketing. Burgundy n'assume aucune obligation de réviser ou d'actualiser quelque renseignement que ce soit pour tenir compte de nouveaux événements ou circonstances, bien que le contenu puisse être mis à jour de temps à autre, sans préavis. Tous les chiffres mentionnés sont des approximations seulement. Les énoncés prospectifs sont fondés sur des tendances et des événements historiques et peuvent différer des résultats réels. Le contenu et les liens fournis dans cette communication comprennent des renseignements appartenant à Gestion d'actifs Burgundy Ltée. Ce contenu ne peut être distribué sans l'accord de Burgundy et ne doit pas être considéré comme une offre de placement dans une quelconque stratégie de placement offerte par Burgundy. Les lecteurs doivent noter que leurs placements ne sont pas garantis, que leurs valeurs fluctuent fréquemment et que les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Les placements sur des marchés étrangers peuvent comporter certains risques liés aux taux d'intérêt, aux taux de change et aux conditions économiques et politiques. Puisque les portefeuilles Burgundy effectuent des placements concentrés dans un nombre limité de sociétés, la variation de la valeur d'un titre peut avoir un effet marqué sur la valeur du portefeuille. Les caractéristiques spécifiques des portefeuilles ne sont fournies qu'à des fins éducatives et informatives et peuvent exclure certaines entreprises du secteur financier, des entreprises ayant des bénéfices négatifs et toute valeur aberrante, tel que déterminé par Burgundy. Les investisseurs doivent demander des conseils en matière d'investissement financier concernant l'opportunité d'investir dans des marchés spécifiques, des titres spécifiques ou des instruments financiers avant de mettre en œuvre les stratégies d'investissement évoquées. En aucun cas, les commentaires fournis ne vous suggèrent d'anticiper le marché, de quelque façon que ce soit.

Pour en savoir plus, veuillez consulter <https://www.burgundyasset.com/fr/mention-juridique/>.

GESTION D'ACTIFS

BURGUNDY

TORONTO

La tour Bay Wellington, Place Brookfield
181, rue Bay, bureau 4510
case postale 778, Toronto, ON M5J 2T3

Téléphone : (416) 869-3222
Télécopieur : (416) 869-1700
Sans frais : 1 (888) 480-1790

MONTRÉAL

1501, avenue McGill College,
bureau 2090 Montréal, QC H3A 3M8

Téléphone : (514) 844-8091
Télécopieur : (514) 844-7797
Sans frais : 1 (877) 844-8091

VANCOUVER

999, rue Hastings ouest,
bureau 1810 case postale 33,
Vancouver, BC V6C 2W2

Téléphone : (604) 638-0897
Sans frais : 1 (833) 646-6807

NOUS JOINDRE

info@burgundyasset.com
gestionburgundy.com